

Tutoriel pour créer sa licence FSLC

La plateforme en ligne est active pour 2018. C'est au licencié de faire sa demande de licence.

La plateforme licence est à l'adresse suivante : <http://plateforme.fslc-canicross.net/fr>

Vous devez commencer par cliquer sur le lien SOUSCRIRE UNE LICENCE.

Pour les nouveaux licenciés, vous devez commencer par créer un compte (cliquer sur le lien). Vous recevrez rapidement sur votre boîte mail un courriel vous confirmant la création de votre compte avec vos données de connexion. En cliquant sur le lien dans le mail, vous arrivez à nouveau sur la plateforme et cliquez sur le lien SOUSCRIRE UNE LICENCE.

Vous entrez ensuite vos identifiants et pouvez souscrire votre licence:

- Dans la partie « **informations du souscripteur** », complétez tous les champs obligatoires
- Dans la partie « **licence et club** », vous devez sélectionner la saison, le club Canicross val de Loire, le type de licence, la date de votre certificat médical et joindre son format numérique ; il sera nécessaire de fournir votre carte d'identité recto et verso en format numérique.

Pour un renouvellement de licence, vous devez activer votre compte (passer par souscrire une licence ou mes licences puis entrer votre identifiant et mot de passe)

- Dans la partie « **informations du souscripteur** », prenez le temps de vérifier les données pré-enregistrées et de les corriger au besoin
- Dans la partie « **licence et club** », vous devez sélectionner la saison, le club Canicross val de Loire, le type de licence, **si votre certificat médical date du dernier semestre 2016 il est valable 3 ans** vous devez remplir le questionnaire de santé et le conserver à votre domicile puis **Remplir l'attestation jointe au questionnaire** et la joindre en format numérique à votre demande à la FSLC et pour finir **saisir la date de votre certificat médical**.

Si votre certificat médical est antérieur au dernier semestre 2016 vous devez joindre en format numérique un nouveau certificat médical.

- Vous cochez l'ensemble des déclarations sur l'honneur puis vous validez.

Vous recevrez ensuite un mail de confirmation. Je recevrai un mail m'indiquant votre demande de licence, je devrai alors valider que j'ai bien reçu votre certificat médical ou l'attestation remplie par vos soins et votre règlement.

Dès que vous aurez terminé votre démarche sur la plateforme, vous devrez m'envoyer votre bulletin d'adhésion en format papier (formulaire en ligne sur le site du club) , la cessation du droit à l'image, votre certificat médical (précisant bien la discipline cani-cross ou cani VTT et portant la mention "y compris en compétition") OU votre attestation et votre règlement.

Dès réception, je validerai votre licence sur la plateforme et notre trésorier enverra de son côté son règlement à la fédération. Après réception de ce règlement vous recevrez un mail avec votre licence en pièce jointe. Si vous rencontrez des difficultés ou si vous n'avez pas conservé de copie de votre certificat médical, n'hésitez pas à me contacter, plutôt par mail secretairecvl45@gmail.com.

Si vous ne disposez pas d'accès à internet, pas d'inquiétude, je pourrai de manière exceptionnelle effectuer les démarches pour vous. Merci à Guillaume pour ce petit tutoriel remis à jour pour 2018.